

Déclaration Liminaire CTL du 14 juin 2022



Par message du 18 mai, le directeur général s'est adressé aux personnels de la DGFIP pour annoncer dans le cadre de la préparation des nouvelles orientations stratégiques qui définiront le prochain contrat d'objectif et de moyens, l'organisation d'un grand « remue-ménages ». Pour la CGT Finances Publiques 33 nous préférons utiliser le terme de « grand chahut bahut » !!!

L'ensemble des agents est censé y être associé.

Les travaux, qui s'échelonneront jusqu'à l'été, porteront sur l'avenir de nos métiers, les conditions d'exercice de nos missions, les relations avec nos partenaires, mais ils pourront également conduire à questionner les valeurs, les atouts, les fragilités, les marges d'amélioration de la DGFIP....

Des marges d'améliorations il y en a mais pour la CGT Finances Publiques 33 ces marges d'amélioration ne signifient pas se tirer une balle dans le pied en faisant des propositions qui auront pour conséquence de supprimer davantage de postes...

La Direction Générale entend lancer un débat prétendument participatif sur l'avenir de notre direction, selon des modalités dépendant des conditions d'organisation locales, en dehors de toute orientation prédéfinie.

Or cette orientation a déjà été présentée aux directeurs au cours du 1er trimestre, des réflexions approfondies ont déjà été engagées avec ces derniers sur les prochaines évolutions, voire dégradations de la DGFIP que la centrale souhaite mettre en œuvre, et cela sans aucunement y avoir associé les représentants des personnels.

Le fait que ce type de concertation ait été lancé sans y associer en amont les organisations syndicales de la DGFIP démontre ainsi la volonté du directeur général d'ignorer leur représentativité et leur crédibilité, et de les court-circuiter au travers d'un dispositif déstructuré permettant d'interpréter les résultats à sa convenance.

Lors de votre arrivée sur le département vous avez publié sur Ulysse Gironde que vous prôniez le dialogue social. Force est de constater que comme vos prédécesseurs ce n'était que des paroles en l'air... Les différents projets sont lancés sans mettre au courant les OS et c'est devenu la règle en Gironde...

Prenons l'exemple du site de Cenon, qui a été choisi (sur quels critères ?) dans le cadre d'une opération nationale d'amélioration et de rénovation des espaces de travail. A aucun moment les organisations syndicales n'ont été informées de ce projet et surtout les propositions d'aménagement immobilier style start-up n'ont pas été transmises aux OS.

A l'heure où les services manquent de tout, et surtout de personnel, où les agents sont touchés par les transferts de missions et sont trimballés d'une ville à l'autre dans le cadre du NRP, c'est indécent !!!

Autre exemple il a été nécessaire de vous relancer concernant la tenue d'un GT Immobilier au sujet des restructurations qui doivent avoir lieu en septembre. La date du 23 juin retenue ne laisse pas beaucoup de marge à d'éventuelles modifications pour une installation au 1^{er} septembre.

D'autre part, nous vous avons interrogé par mail sur plusieurs sujets :

- sur l'implantation du futur SGC de Pessac : pas de réponse
- concernant l'excès de zèle d'une cheffe de service : pas de réponse
- concernant les modalités d'attribution de la prime de déménagement : pas de réponse écrite

Une autre démonstration de votre attachement au dialogue social : la convocation à un CTL le même jour qu'un CHS prévu de longue date. Cela donne le signal de vouloir expédier rapidement les sujets plutôt que d'être ouvert au dialogue !!! Pour rappel, la mise en place du CSA ne se fera qu'après les élections professionnelles en fin d'année !!!

Pour finir, la CGT Finances Publiques 33 souhaite apporter sa contribution au grand remue ménage de notre directeur Général en faisant les propositions suivantes pour participer à l'effort collectif d'amélioration de la DGFIP :

- revalorisation conséquente de la rémunération des agents en augmentant le point d'indice et en l'indexant sur l'inflation pour qu'ils puissent vivre décemment.
- pas de rémunération au mérite qui aurait pour effet de diviser davantage les agents
- abroger de la loi de transformation de la fonction publique.
- arrêter les suppressions d'emplois
- mettre fin au recrutement par la voie contractuelle, dans le but de maintenir un service public de qualité avec des agentes et agents sous statut et formés.
- augmenter le volume des promotions internes et la possibilité d'évolution dans les carrières.
- maintenir et renforcer l'ensemble de nos missions, qui sont indispensables au bon fonctionnement de l'État et garantes de la cohésion sociale.
- rouvrir toutes des structures DGFIP qui ont été fermées
- maintenir les caisses en numéraire dans nos structures
- mettre fin à l'industrialisation des tâches pour que les agents aient à nouveau la possibilité de rendre un travail de qualité.
- maintenir une action sociale locale, au plus près des agents